

PROJET CITOYEN

Citoyens de demain dès aujourd'hui !

INTRODUCTION

Depuis 2021, les Communautés de communes redéfinissent leurs politiques dans l'ensemble des domaines de la petite enfance, la parentalité, la jeunesse, l'accès aux droits et aux services, l'insertion professionnelle, le numérique, le logement, le handicap, la mobilité. Elles sont signataires de deux conventions : une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF depuis 2021 et une convention Grandir en Milieu Rural avec la MSA depuis 2023.

Ces 2 dispositifs ont pour but de définir un projet global d'action sociale et ses modalités de mise en œuvre. Ils permettent d'avoir une vision d'ensemble des besoins du territoire, de décloisonner et simplifier les partenariats et d'adapter les actions aux besoins identifiés. Ils visent à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants.

En ce qui concerne la jeunesse, les collectivités travaillent depuis 2021 sur la valorisation de la place de l'enfant et du jeune sur le territoire et plus précisément sur l'engagement, l'autonomie et la citoyenneté mais aussi sur le lien avec les professionnels et acteurs notamment par des actions visant l'amélioration de l'offre et l'accompagnement des 10-13 ans.

CONTEXTE

La citoyenneté est depuis de nombreuses années au cœur des préoccupations de la politique jeunesse, des 2 Communautés de communes, mais aussi des structures éducatives et du monde associatif. Toutes constatent dans leur quotidien qu'il est nécessaire d'agir et de soutenir les jeunes dans leur construction. L'éducation à la citoyenneté est importante. Elle encourage à s'engager pour le vivre-ensemble et à rechercher collectivement des réponses aux problématiques de la société. Elle aborde des questions de pouvoir et de droit ainsi que les causes et effets de l'action citoyenne.

UN PROJET COMMUN

Avec Grandir en Milieu Rural, les collectivités souhaitent impulser un projet de territoire pour réunir les différents acteurs de la jeunesse et ainsi travailler tous ensemble.

Pour l'année scolaire 2024-2025, elles ont donc décidé d'aller encore plus loin dans leur démarche en proposant au territoire un projet commun sur la citoyenneté, tout un parcours citoyen. Elles souhaitent que tout le monde puisse s'approprier ce projet et que les actions citoyennes voient le jour, soient valorisées partout dans les communes.

OBJECTIFS

L'objectif global est de contribuer au renforcement du pouvoir d'agir et de l'engagement citoyen des jeunes sur le territoire des Communautés de communes de Marsigny et Semur-en-Brionnais.

- Donner l'envie aux jeunes de s'engager
- Valoriser l'engagement.
- Permettre aux jeunes d'accéder à l'autonomie, de s'engager dans des projets.
- Soutenir et valoriser les dispositifs existants sur le territoire.
- Soutenir les professionnels et partenaires.

PUBLIC

Les jeunes à partir du CM1 et jusqu'à 18 ans.

LES PARTENAIRES ENVISAGES

- **Les professionnels de la jeunesse** : écoles, collège, MFR, accueils de loisirs, Centre Social, Mission Locale, Info Jeunes.
- **Les structures** : La Fabrique du Nouveau Monde, CEP, Office de tourisme...
- **Les associations** : sportives, culturelles, artistiques, humanitaires...
- **Les élus** des Communautés de communes et des communes.

UN PARCOURS EN 3 ETAPES

Ce projet se développera tout au long de l'année scolaire 2024-2025 et s'adressera à tous les professionnels en lien avec les jeunes. Le but est de permettre une action jeunesse commune afin que les jeunes soient sensibilisés dans leurs différents lieux de vie, de façon structurée. Un parcours en 3 étapes est proposé, aussi bien en temps scolaire qu'en dehors, permettant la construction du jeune tout au long de l'année.

Un projet phare : « C'est ma passion ! » permettra de valoriser les jeunes tout au long de l'année scolaire.

1ère étape du parcours, de septembre à décembre : Information, lancement de projets, début d'engagement

Pour permettre aux jeunes de se construire en tant que citoyen, de s'engager par le biais d'informations, d'accompagnement, de possibilités d'engagement.

Pour se préparer à la phase de sensibilisation, pour les personnes qui le souhaitent.

2ème étape du parcours, de janvier à avril : sensibilisation, découvertes et ouverture

- **Actions de sensibilisation aux problématiques des jeunes**

Les thématiques retenues pour cette première édition : **Environnement, discrimination, sécurité routière, santé, réseaux sociaux, bien vivre ensemble, estime de soi.**

- **Actions de découvertes et d'ouverture à la culture et au patrimoine**

Par des rencontres, des visites, des spectacles, des pratiques artistiques...

Dernière étape, de mai à août : Action !

Valorisation des jeunes et des actions menées, projets permettant aux jeunes de s'engager.

Organisation d'un évènement.

LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES ENVISAGEES

Les collectivités envisagent de mener ou de poursuivre différentes actions cette année. Elles ne constituent pas la totalité du projet mais sont dévoilées afin de donner des pistes de travail, des idées d'actions.

Elles pourront être menées pour les collectivités par les élus ou les services communautaires : Info Jeunes, coopération, environnement, accueil de loisirs.

- 1ère étape :

- **Formations**

En lien avec l'engagement comme BAFA, PSC1, baby-sitting...

- **Education**

- Valorisation du rôle d'élus pour les cycles 3 et 4 (participation aux élections des délégués de classe...).
- Présentation des élus en milieu scolaire en cycle 3.
- Convention « mesures de responsabilisation » entre le collège et la Communauté de communes de Marcigny pour les jeunes exclus.
- Rencontres citoyennes comme celle organisée au cinéma, en janvier 2024.

- **Participation à la vie locale**

- Invitation des jeunes à une réunion de conseil municipal.
- Travail avec les instances de jeunes comme le Conseil Municipal Enfant d'Iguerande, les délégués de classe des établissements scolaires.
- Elaboration des programmes d'activités avec les jeunes.
- Participation au comité de pilotage CAF et MSA.

- **Orientation**

- Méthodologie et accompagnement CV-Lettre et stages.

- **Projets**

- Lancement du projet « C'est ma passion ! ».
- Valorisation des différents dispositifs d'engagement (Comité Local d'Aides aux Projets, appels à projets CAF et MSA...).

- **Informations**

Par la rencontre avec les 6-17 ans et leurs parents lors de la fête de la jeunesse avec l'accent sur l'engagement.

- **Préparation**

Des réunions, des temps d'échanges de pratique, des présentations d'outils, de ressources et de professionnels peuvent être organisés par les collectivités selon les besoins et les demandes.

- **2ème étape :**

Mises en place d'actions de prévention et de sensibilisation, de découverte et d'ouverture à la culture et au patrimoine avec comme acteur principal Info Jeunes.

- Ouverture à la culture par la visite de musées, la participation à des spectacles, des concerts... sur le territoire et en dehors.
- Organisation d'un déplacement à Paris pour faire découvrir aux jeunes le sénat ou l'assemblée nationale.

- **Dernière étape :**

- **Samedi 14 juin à Saint Christophe en Brionnais : organisation de l'évènement de fin de projet avec les différents partenaires, les jeunes et tous les habitants** (Valorisation de l'engagement, du bénévolat, du projet « C'est ma passion ! »...).

- Projets permettant aux jeunes de s'engager : chantiers jeunes, accompagnements aux projets...

DES PARTENAIRES QUI PEUVENT S'IMPLIQUER AUX COTES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Chaque acteur peut participer à des degrés différents.

- **Par des informations sur les actions existantes**

Recensement des actions menées sur le territoire, par une transmission d'informations de la part de chaque acteur.

Retour par les acteurs sur les différentes actions, interventions, sorties prévues sur l'année en lien avec les thématiques.

Transmettre ces informations permet de pouvoir valoriser les actions, de partager ses pratiques et de connaître les thématiques traitées dans les communes. Cela peut aussi mener à des partenariats, des complémentarités.

- **Par une participation aux projets communautaires**

Travail en lien avec les collectivités et leurs services sur les actions qu'elles envisagent de mener cette année, détaillées dans la rubrique ci-dessus.

- **Par des initiatives**

Mise en place d'actions nouvelles en liens avec les thématiques proposées : interventions, projets, sorties, partenariats...

CALENDRIER

- Juillet : travail sur le projet.
- 29 août : présentation lors de la réunion de préparation de la fête de la jeunesse.
- 21 septembre : fête de la jeunesse au gymnase à Iguerande / accent sur la citoyenneté et l'engagement.
- Septembre à décembre : phase 1 du projet / Actions d'informations, lancement de projets.
- 24 octobre : comité de pilotage CAF et MSA tables rondes le matin avec des professionnels, des élus, des habitants et des groupes de jeunes.
- **Judi 7 novembre à 17h30 : réunion d'information. Salle de réunion de la Communauté de communes de Marcigny.**
- Janvier à avril : phase 2 du projet.
- Avril : Point mi-parcours avec les professionnels / prévision 2025-2026.
- Mai à août : phase 3 du projet.
- **Samedi 14 juin – évènement de fin de projet à Saint Christophe en Brionnais**
- Juillet - août : bilan avec les différents professionnels / organisation de l'année 2025-2026.

POUR VOUS AIDER

- **Des services communautaires**

- Coopération / ctg@ccmarcigny.fr - 07.84.78.73.16
- Info Jeunes / pj@ccmarcigny.fr - 07.84.77.64.88
- Accueil de loisirs / alsh@ccmarcigny.fr - 07.84.79.11.99
- Environnement / environnement@ccmarcigny.fr - 03.85.25.37.08

- **Des rencontres à organiser**

Qui seront organisées en fonction des demandes qui seront faites par les différents acteurs.

- **Des outils qui peuvent être utilisés**

- Des jeux de sensibilisation et de prévention sont disponibles à Info Jeunes / Accédez à la liste [ici](#)

- **Des appels à projets, en dehors du temps scolaire**

- **Appel à projet des Communautés de communes de Marcigny et Semur-en-Brionnais**, « Soutien au territoire – accompagnement des 10-13 ans » / Accédez aux informations [ici](#).

Proposé grâce au soutien de la MSA par la convention « Grandir en Milieu Rural ».

- **Appels à projets de la MSA** (« Grandir en Milieu Rural » et « MSA Solidaire ») **et de la CAF** (« Promotion des valeurs de la République, Prévention du repli communautaire et prévention de la radicalisation ») auxquels il est possible de répondre 1 fois dans l'année.